

*Au Conseil communal
de et à
1424 Champagne*

Préavis municipal n° 76 (26)

Municipal responsable : F. Gagnebin

Demande d'adoption d'un crédit pour l'acquisition des parcelles 840 et 264 afin de poursuivre le développement de la stratégie communale de mobilité

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PRÉAMBULE

Lors du Conseil communal de décembre 2023, la Municipalité a présenté les éléments essentiels du rapport de Mobil'homme. Un des éléments qui ressortait, est la réalisation d'un arrêt de bus dans la parcelle de Mont Fleuri, ainsi qu'un cheminement piétonnier liant cet arrêt au campus scolaire et sportif.

**VISION POUR UNE MOBILITE MAITRISEE A
CHAMPAGNE**

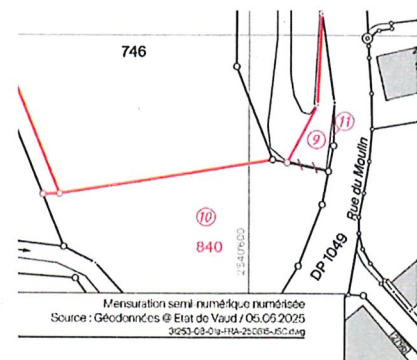
BMH - Bureau Mobil'homme

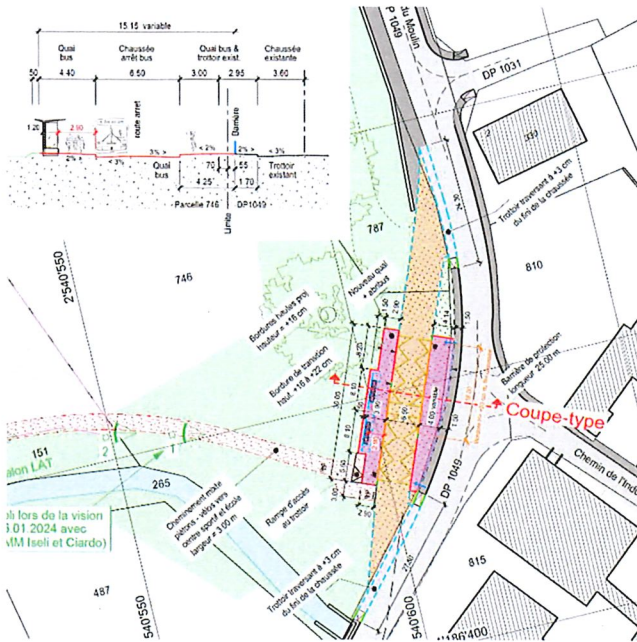
Rapport novembre 2023

Un 3^{ème} examen préalable sur la mobilité est parti au canton en janvier 2026, avec notamment la réalisation de ces aménagements. La Municipalité pense qu'il est important maintenant d'acquérir ces parcelles, afin d'avancer ces projets.

2. DESCRIPTIF DES ACHATS

La première acquisition est l'achat de la parcelle n°840 de Mont Fleuri, qui comprend une surface de 2'450 m². Le prix a été négocié à CHF 90.00/m². Cette parcelle fait partie du plan partiel d'affectation de Derrière ville.

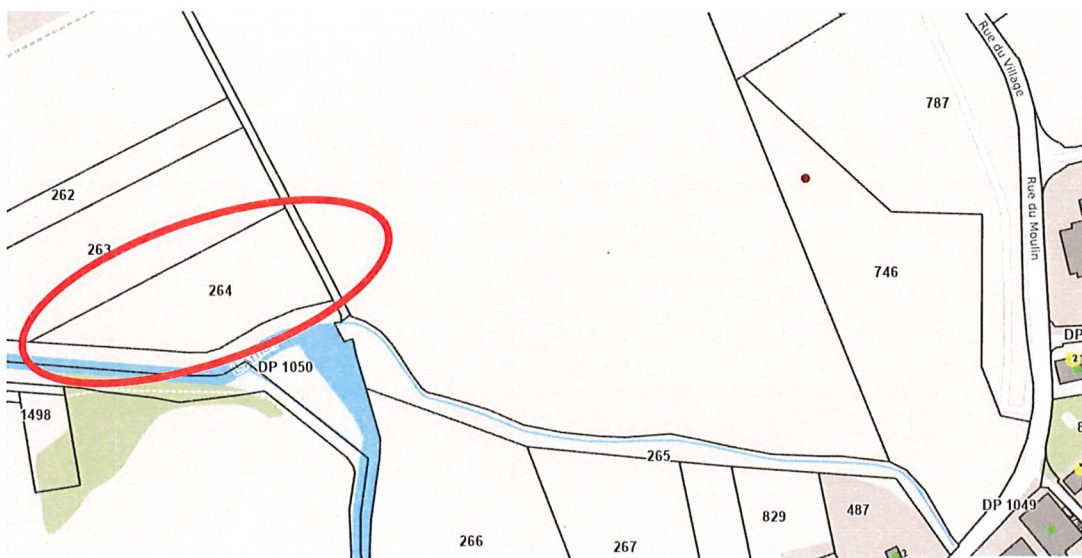




Les aménagements possibles sur cette parcelle permettront de réaliser deux arrêts de bus avec abri, ainsi que le départ du cheminement piétonnier pour se rendre au campus.

Ce cheminement servira également de relais entre les parkings de dégagement projetés, qui se situeraient dans la zone industrielle.

La deuxième acquisition est la parcelle n°264 de 4'364m². Le prix négocié est de CHF 15.00/m². Cette parcelle se situe en zone agricole. Cet achat a pour but de devenir propriétaire des parcelles le long du futur cheminement piétonnier.



3. COÛTS

Le montant de ces acquisitions se compose comme suit :

Achat de la parcelle 840 (2450m2 à CHF 90.-/m2)	CHF	220'500.00
Achat de la parcelle 264 (4364m2 à CHF 15.-/m2)	CHF	62'000.00
Frais d'achat 5%	CHF	14'125.00
Arrondi	CHF	375.00

Total	CHF	297'000.00
--------------	------------	-------------------

Monsieur Fabian Gagnebin, Municipal, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

4. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n°76 (26),
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

- **d'autoriser** la Municipalité à acquérir les parcelles 840 et 264 afin de poursuivre le développement de la stratégie communale de mobilité,
- **de lui accorder** dans ce but un crédit de CHF 297'000.00,
- **de financer** ce montant par le recours à un emprunt bancaire.

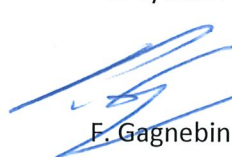
Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 26 février 2026.

Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

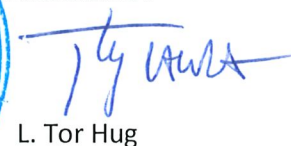
AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :

la secrétaire :


F. Gagnebin

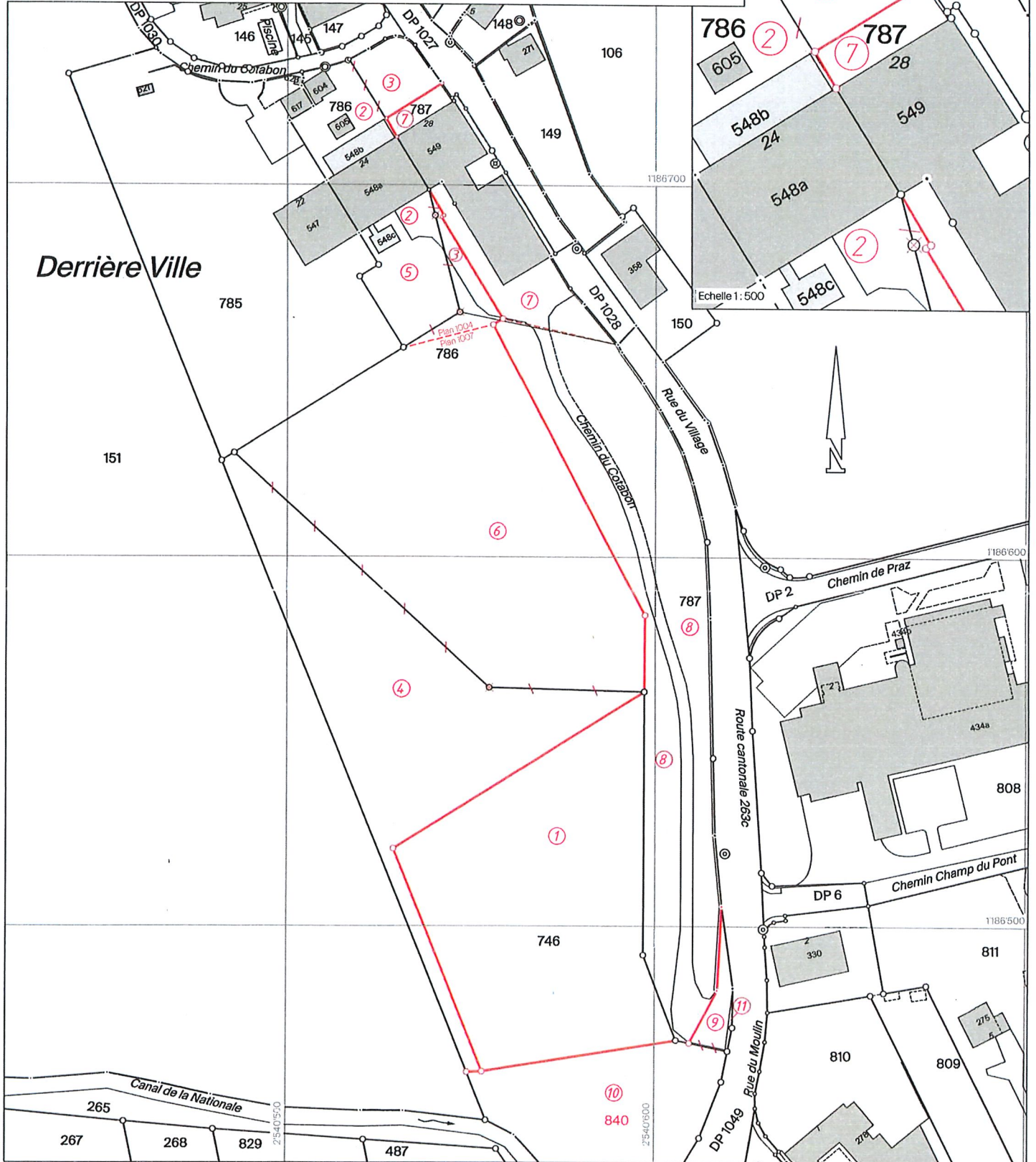



L. Tor Hug

Annexe : Plan cadastral

Plan cadastral - Mutation

Commune : Champagne
 Plan RF N° : 1004 et 1007
 N°Dossier : 31253.08
 N°Converge : 109-25-218207
 Remarque : Ce dossier remplace le dossier technique 109-25-216341



Echelle 1:1000

Mensuration semi-numérique numérisée
 Source : Géodonnées @ Etat de Vaud / 05.06.2025
 31253-08-01a-FRA-250815-JSC.dwg

JaquierPointet

Jaquier Pointet SA
 Rue des Pêcheurs 7 - CP
 1401 Yverdon-les-Bains
 www.jaquierpointet.ch



Sylvain PITTET
 Ingénieur géomètre breveté

Yverdon-les-Bains, le 15 août 2025

